L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 NOVEMBRE 1878.

52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 12 NOVEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, au coin des rues Conti et Bourbon—vente de gages forfaits.

Par Vincent & Co., dans leurs salles d'encan—vêtements, lingerie, etc.

ATTENTION!—Les personnes qui désirent faire des BARGAINS sont priées de se rendre AUJOURD'HUI, à 11 heures chez JOE. ANGLADE, coin Bourbon et Conti, où Placide J. Spear, encanteur, leur présentera sans égard au montant qui a été prêté dessus des diamants, montres en or et en argent, bijouterie fine, fusils et pistolets, pendules, argenterie et plaqué et un magnifique assortiment de lingerie pour hommes, femmes et enfants. La vente étant la dernière de la saison, nous engageons les acquéreurs à ne pas manquer cette occasion. N'oubliez pas l'heure et l'endroit.

AUX AFFAIRES.

La terrible épidémie qui a enlevé tant de victimes, est enterrée à son tour, il ne reste plus qu'à en dresser le funèbre bilan et à en rechercher les causes, l'origine et la marche, ce qui est la besogne des médecins, des savants et des commissions. Les quarantaines sont levées partout ou vont l'être et doivent l'être, à la suite de la correspondance officielle qui constate que tout danger a disparu. Nous allons donc voir les communications se rouvrir et voyageurs et marchandises circuler librement.

La fumée de la bataille électorale du 5 novembre commence à se dissiper et, une fois les cours ajustés des contestations annoncées, l'attention publique, mise en éveil par de sérieuses accusations de fraude, se reportera vers les affaires si complètement suspendues pendant une période de quatre longs mois de deuil.

Nous avons le ferme espoir que d'ici à deux à trois semaines, il se produira une grande activité sur notre marché. Les magasins des campagnes sont dégarnis et les demandes devront affluer de toutes parts.

Les diverses récoltes sont aussi satisfaisantes qu'on pouvait le désirer. La cueillette du coton est aux trois quarts terminée et sera entièrement finie le 1er décembre. Avec un temps très favorable, la roulaison de la canne à sucre, déjà avancée, se continue dans de bonnes conditions. On sait que la récolte de riz a été excellente.

Il y aurait lieu d'être satisfait des cotaux qu'atteindront nos trois principaux produits, si les prix n'étaient pas aussi bas.

Notre marché subit sous ce rapport, à un degré plus fort cette année que les précédentes, les conséquences de l'insuffisance des capitaux affectés au mouvement des récoltes. Il y a sur place trop peu de capitaux pour permettre à nos spéculateurs de profiter des bas prix du coton et du sucre et de faire des achats de quelqu'importance en prévision d'une hausse probable des cours. En l'absence de cette concurrence locale nous sommes à la merci des acheteurs étrangers qui modèrent leurs demandes pour maintenir aussi longtemps que possible les prix à des cours inférieurs.

Il faudrait pouvoir contrecarrer cette tactique que les producteurs ou leurs agents les commissionnaires ne fussent pas pressés de réaliser. Malheureusement, c'est l'époque des échéances et les facilités manquent pour les renouvellements. Les prêts ou avances sur les produits se font à des conditions trop onéreuses et les détenteurs aiment encore mieux réaliser à perte que de grever d'un nouvel intérêt le produit déjà chargé de tant de frais.

Ce qui manque à la Nouvelle-Orléans, c'est une institution de crédit destinée à protéger spécialement l'agriculture, un comptoir agricole qui ferait des avances à un taux d'intérêt modique, sur les produits qui lui seraient donnés en nantissement. Une pareille institution permettrait de ne pas surcharger le marché et d'écouler les récoltes peu à peu, suivant les besoins et les demandes. En avantageant les producteurs elle encouragerait l'envoi du coton et du tabac à la Nlle-Orléans et contribuerait puissamment à relever l'industrie sucrière en Louisiane.

C'est vainement que nos planteurs ont appris à produire avec économie, et à s'habituer aux privations, car ils ne sortiront jamais de leurs embarras, si le plus clair du produit de leurs récoltes est accaparé par les trop rares spéculateurs qui, à cette époque de l'année, paraissent comme acheteurs sur notre marché au sucre.

L'argent à bon marché; voilà ce qu'il faut pour relever notre agriculture et en même temps notre commerce qui en dépend.

C'est à réaliser cette condition *sine qua non* de succès, que nos hommes d'affaires doivent s'attacher, s'ils veulent ramener la prospérité commerciale dont autrefois notre ville pouvait s'enorgueillir.

Voilà longtemps que nous croupissons dans la même ornière et que chaque automne, nous entendons les mêmes lamentations. Cette année c'est encore pis, par suite du retard que la prolongation de l'épidémie a apporté à la reprise des affaires.

Mais ce sera toujours la même chose, à moins qu'un certain nombre de citoyens entreprenants ne prennent l'initiative d'une organisation quelconque du crédit agricole dans notre Etat.

Actuellement, le planteur ne réussit à obtenir que des avances insuffisantes, données trop tard, à des conditions trop onéreuses et avec des termes de remboursement qui obligent à réaliser les produits dans un mauvais moment.

Avec une législation qui garantirait sûrement les avances, il serait possible de fonder, avec l'assistance de capitaux étrangers, une grande institution de crédit qui permettrait de développer rapidement les ressources inépuisables de notre sol et d'assurer dans un avenir rapproché à notre commerce un rapide essor.

PARIS-CAPITALE.—Une dépêche de Paris du 8 novembre porte que Gambetta ayant reçu une députation d'ouvriers des départements, leur a tenu ce langage:

"En retournant chez vous, dites à vos concitoyens combien a été injustifiable la défiance de ceux qui ont voulu décapiter Paris en transférant le corps législatif à Versailles où il est dans une sorte d'exil, mais heureusement pas pour toujours.

MALAKOFF BITTERS.—Ces amers dont M. Alph. Wals, rue Conti, No. 26, est le seul propriétaire et fabricant, acquièrent jour les jours plus vogue plus étendue. Leur excellence connue dans les expositions de la Louisiane en 1868, en 1870 et en 1871, vient d'être consacrée par les experts membres du jury de la grande exposition universelle de Paris, qui ont décerné une médaille aux Malakoff Bitters de M. Wals, exposés au milieu de centaines d'autres. Nous engageons tous ceux qui ne connaissent pas encore les propriétés de ce excellent tonique et savoureux, à en faire essai.

Pittsburg Anthracite et Cannel lumpe à bon prix chez Hy. J. Monaghan

Le Dr A. Capdevielle, de retour à la Nouvelle-Orléans, après un voyage de plusieurs mois passés en Europe, reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Il en offre le revoir. Son domicile est toujours au No 114 rue Bourbon, près Toulouse.

Nous avons eu, hier, le plaisir de serrer la main à notre ami le Dr AUGUSTE CAPDEVIELLE, qui revient d'Europe en parfaite santé, et reprend immédiatement l'exercice de sa profession.

GOOD WILL HOUSE.—Il sera servi tous les jours, de 9 h. et demie du matin à 2 h. de l'après-midi, un lunch chaud au *Good Will House*, excellent salon de rafraîchissements situé au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse. Voir l'annonce.

Ordres pour cimetière remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Caron dalet.

LA PLUS RAPIDE TRAVERSÉE DE LA SAISON.—Le steamer de la compagnie transatlantique *Pereire*, capitaine Danré, parti du Hâvre le dimanche 27 octobre, à 10 heures du matin, est arrivé à New York mardi, 5 novembre, à onze heures du soir, après une traversée des plus rapides, la plus rapide de la saison. On se rappelle que la *Pereire* avait été retenue au Havre le samedi, 26 octobre, ainsi que le steamer de la ligne hambourgeoise *Pennsylvania*, par une violente tempête qui sévissait alors sur les côtes de France. Le temps perdu a été largement réparé, grâce aux qualités supérieures du *Pereire*, et à l'habile commandement du capitaine Danré. De tels résultats font honneur à la Compagnie transatlantique, qui, par l'excellence de son matériel et la capacité de ses officiers, justifie de plus en plus la faveur du public.

(*Courrier des Etats-Unis.*)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 novembre.—Temps clair ou partiellement couvert, vents du nord, température stationnaire ou plus basse.

Température du 11 Novembre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	64	17
Midi	74	23
3 P. M.	78	25
6 P. M.	74	23

Décès inscrits, dans les dernières quarante-huit heures, sur les régistres du bureau de santé:

Mme Anna Reush, 36 ans, péritonite.
Wilhelmina Voegthn, 62 ans, maladie des rognons.
Catherine Wenzel, 3 jours, convulsions.
Philip L. Bessemier, 1 mois, pyaemia.
T. J. Evans, 66 ans, consomption.
Marie Behlair, 6 mois, dentition.
Anna Thompson, c., 7 ans, consomption.
Mme Louise Renaldo, 49 ans, fièvre des marais.
Veuve Nicolas L'Homme, 80 ans, vieillesse.
James W. Salisbury, 23 ans, pneumonie typhoïde.
Mme Julia Allen, c., 40 ans, consomption.
Mme Salomie Mayer, 53 ans, débilité générale.
Emily C. Sikinger, 2 ans, fièvre bilieuse.
Laura E. Luscombe, 25 ans, consomption.
Mme Louisa M. J. Fitch, 43 ans, phthisie.
Wm. Henderson, 27 ans, pneumonie.
Veuve Maria Magdelena Apffel, 46 ans, consomption.
John Bash, 18 ans, Carrollton, fièvre jaune.
Mme M. Fasende, 72 ans, cancer.
Marie Thomas, 63 ans, c., hydropisie.
Mary V. Anseman, 4 mois, fièvre de marais.
Enfant de Rose Dillon, naissance prématurée.
Mme L. L. Lightcap, 51 ans, cancer.
Stephen Finnerty, 38 ans, consomption.
Bernadette Manier, 4 mois, enterocolitis.
Sœur Mary de St-Thomas, 18 ans, fièvre de marais.
Paul A. Villermain, 6 semaines, convulsions.
Enfant de B. Guillaume, 6 heures, naissance prématurée.
Mark Sylvestre, 37 ans, c., dyssenterie.
Martin Johnson, 42 ans, c., hepatitis
Maria Dies, 27 ans, *meningite*.

Hôpital de Charité.—Renvoyés guéris de la fièvre jaune:

Eugène Gallagher, 42 ans.
Thomas Farley, 44 ans.

Décès de la semaine.—Il est mort, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée dimanche, 10 du courant, 152 personnes, dont 31 de la fièvre jaune, et la balance d'autres maladies.

Âges.—Au dessous d'un an, 18; de 1 à 2 ans, 4; de 2 à 5 ans, 19; de 5 à 10 ans, 8; de 10 à 15 ans, 2; de 15 à 20 ans, 6; de 20 à 25 ans, 3; de 25 à 30 ans, 14; de 30 à 40 ans, 20; de 40 à 50 ans, 15; de 50 à 60 ans, 17; de 60 à 70 ans, 8; de 70 à 80 ans, 10; de 80 à 90 ans, 6; de 90 à 100 ans, 1.

Nationalité—Autriche, 1; France, 11; Allemagne, 13; Irlande, 13; Italie, 5; Louisiane, 82; Suède et Norvège, 1; Ecosse, 1; Espagne 2, Etats-Unis (autres que louisianais), 17; non déclarés, 4.

Il est mort 84 personnes de sexe masculin, y compris 16 de couleur; 68 du sexe féminin, y compris 24 de couleur.

Il y a eu 12 décès à l'hôpital de charité, 9 à l'hôtel Dieu et 1 dans un asile d'orphelins.

Le gouvernour et le bureau de santé.—L'état sanitaire de la Nlle-Orléans étant une des questions qui préoccupent le plus la communauté, nous reproduisons, à la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, la correspondance échangée entre le gouvernour et le président du bureau de santé:

Bureau de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane,
Nlle-Orléans, 9 novembre 1878.

Au Dr. Samuel Choppin, président du bureau de santé.

Monsieur,—Considérant la grande importance, pour le commerce et pour la Louisiane, de faire disparaître les obstacles à des communications pleines et entières entre la Nlle-Orléans et l'intérieur, et l'influence probable qu'exercerait une connaissance impartiale de l'état sanitaire de cette ville, je vous prie de déclarer s'il y paraît exister rétablir complètement les relations avec elle. Si votre réponse immédiate de votre bureau était impossible, je vous serais obligé de me donner votre opinion le plus tôt possible, afin que je puisse agir officiellement lorsque je me croirai autorisé à le faire.

Je suis, etc.,

FRANCIS T. MICHOUD,
gouverneur.

Bureau de santé,
Nlle-Orléans, 9 novembre 1878.

A Son Excellence le gouverneur.

En réponse à votre lettre de ce jour, je vous dirai que le bureau de santé, à la séance de jeudi dernier, 7 de courant, a déclaré que "les attaques pernicieuses, sont dangereuses, mortes en vieillissant." Depuis le 1er novembre, il n'a été annoncé, au bureau, que deux nouveaux cas, dont le dernier date de plus de 4 du courant. Je suis d'opinion que les autres ports, les autres villes et villes de l'intérieur ne courront moins risques en rétablissant les communications avec la Nlle-Orléans.

Veuillez, monsieur l'assurance de ma considération la plus distinguée.

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
président du bureau de santé.

Régiment d'Artillerie d'Orléans.—La batterie D du régiment d'Artillerie d'Orléans s'est rendue, hier soir, à l'arsenal d'Etat, et a fêté Omer Robin capitaine pour rapport de vacance produite par la promotion du capt. P. O. Peyroux au grade de lieutenant-colonel du régiment.

Le lieutenant E. Marchand, actuellement adjudant du régiment, en nom des membres de la batterie, a fait quelques remarques et a présenté des résolutions qui ont été votées à l'unanimité.

Elles félicitent le col. Peyroux de l'avancement honorable qui lui a été accordé par le corps des officiers, tout en exprimant le regret de la batterie de le perdre comme commandant immédiat.

En réponse, le colonel Peyroux a annoncé qu'il portera toujours à la batterie D l'intérêt qu'il lui avait toujours témoigné, et qu'il était certain que les membres seraient fiers de son successeur, le capt. Robin, qu'il connaissait si avantageusement.

Le col. Peyroux a alors offert un cigare Robin. Des rafraîchissements qu'il portait lui-même, alors qu'il commandait la batterie, ont été mis en vente au profit du fond du régiment.

Suicide.—Jeanne Dessiles, femme de couleur, barbier à bord du bateau à vapeur Roland B. Coe, qui est entré hier soir, vers 7 heures, dans le port de la Nlle-Orléans, venant de la rivière du Grand Gulf, a été trouvée morte dans la cabine, dimanche, pendant la Fête des Morts. Il est présumé que de cette manière elle a mis fin à ses jours. Son domicile est quelque part au No 114 rue Bourbon, près Toulouse.

Paragraphes.—Le colonel Patton, MM. Isaacson et Marks nient que les nouveaux administrateurs aient arrêté la politique financière à suivre.

—La succession de J. J. Sanchez; celle de Joseph Machoca et de Marie Machoca, sa femme; celles d'Henry H. Stanley, Joseph Roeder, Mme Lizaia A. Pond, femme de B. M. Pond; celle de C. Malcom Henderson, Charles F. Brown, Marran Richardson, Charles Newmiller et John Krets—sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—Les négociants vont essayer, dans le courant de la semaine prochaine, de doter notre ville d'une nouvelle Bourse—le Merchants' Exchange. Ils croient, en présence de nos magnifiques récoltes, que le moment est venu de multiplier les moyens de communications qui devraient exister, depuis longtemps, entre la Nlle-Orléans, le Sud et l'Ouest.

—Les absents arrivent par centaines.

—Un seul décès causé par la fièvre jaune—celui de John Bash, âgé de dix-huit ans, mort à Carrollton—a été annoncé au Bureau de santé dans les vingt-quatre heures expirées dimanche, à midi. Pas de nouveaux cas.

—Un jeune homme du nom de Lewis a été grièvement blessé par une balle, dans une partie de base ball jouée dans le troisième district.

—On fixe au 1er décembre la réouverture de l'hôtel St Charles.

—Ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas rentrer chez eux de bonne heure, souhaitent que le service des cars se continue jusqu'à minuit et demi ou une heure.

—Nous n'entendons point parler des arbres que la ville devait faire planter.

—Le commissaire Quintero a prononcé l'acquittement de plusieurs commissaires d'élection. Les témoignages n'ont pas établi qu'ils eussent violé les lois des Etats-Unis.

—Dans les vingt-quatre heures expirées dimanche, à midi, les médecins ont déclaré environ quinze cents des cas de fièvre jaune qu'ils ont eus durant l'épidémie.

—L'ouverture du théâtre St Charles aura lieu dimanche soir.

—Le parti démocrate-conservateur a décidé de présenter, aux commissaires des Etats-Unis, des *affidavits* contre toutes les personnes qui se sont fait inscrire illégalement sur les livres des électeurs ou ont commis des fraudes quelconques à la dernière élection.

—Le total des cas de fièvre jaune est, jusqu'à présent, de 15,290, et celui des décès de 3,983.

—Nos maisons de commerce ont reçu, hier matin, 924 boucauts de sucre et 2,300 barils de mélasse, par différents bâteaux à vapeur; le Lee leur apporte 4400 balles de coton, 1851 barils de mélasse, 4500 sacs de graine de coton et 40 boucauts de sucre.

—Joseph Welsh est tombé, hier matin, dans la cale du steamer William Symington, et s'est grièvement blessé. Des amis l'ont transporté chez lui, au No 75 de la rue Annonciation.

—Les propriétaires voudraient savoir si le calme actuel sera bientôt suivi d'une tempête.

—Ni décès, ni nouveaux cas de fièvre jaune n'ont été annoncés, hier matin, au bureau de santé.

—M. George Dumanoe a été garroté, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la rue St-André, entre les rues Chippewa et Annonciation, par quatre hommes blancs, qui lui ont enlevé une montre en argent et un couteau de poche.

—Le steamer anglais Jenney Otto, expédié, pour Liverpool, par la maison J. Lacombe & Co., avait une cargaisons de 4197 balles de coton.

—On prétend que des fonctionnaires oublient parfois qu'ils sont les serviteurs du peuple.

—John Doley est accusé d'avoir interrompu la cérémonie d'un mariage, à l'église de l'archevêché, de s'être armé d'un revolver et d'avoir menacé de faire feu sur le marié.

—Des pétards que tiraient des gamins ont mis le feu à la tente de M. Lemanne, confiseur de la rue de Chartres, et sans la présence de M. J. Sparicio, la perte n'eût pas été aussi faible qu'elle l'est.

—Les charrettes à ordures n'ont point passé, depuis le 4 du courant, dans les rues Fulton, Chippewa et Annonciation—de la rue Première à la rue Toledano.

—Les contestations seront à l'ordre—dans deux jours.

La ferme des marchés—Injonction contre les administrateurs de ville.—George Dietch, propriétaire, a adressé, à la sixième cour de district, une pétition portant que—

Charles Cavanac, administrateur du commerce de la ville de la Nlle-Orléans, a annoncé à tort et illégalement que devaient être vendu, aux enchères publiques, dans la salle du conseil de ville, à l'hôtel de ville, lundi 11 novembre 1878 à midi, le revenu des marchés de la dite ville, désignés dans la dite annonce, pour un an à cette fin 1er janvier 1879. Le pétitionnaire allègue que la seule injonction et de restriction, le dit administrateur du commerce procédera à la vente du dit revenu, et que Edward Pilsbury, maire de la ville, passera un contrat de vente à quiconque achetera la ferme des marchés. Il est allégué aussi que le terme du dit administrateur du commerce et du maire, aussi bien que celui de tous les autres administrateurs actuels de la ville de la Nlle-Orléans expire le 18 novembre 1878, jour où ils seront *functi officio*; qu'ils ont déjà vendu le revenu des dits marchés jusqu'au 1er janvier 1879, qu'ils se proposent maintenant, à tort et illégalement, de vendre les revenus de tous les marchés de la ville pour un an, à partir du 1er janvier 1879, quand leur administration et leur droit à contrôler les dits revenus seront expirés, et de faire ainsi, avant que leurs fonctions aient pris fin, perception des dits revenus de 1878, les détournant ainsi au paiement des dépenses de la ville de 1879, dépenses auxquelles ils devraient être appliqués; que le détournement et le débournement des dits revenus appartiennent exclusivement aux administrateurs entrants, successeurs des titulaires actuels, etc....

Sur quoi, le pétitionnaire demande que des writs d'injonction soient adressés au dit Cavanac, administrateur du commerce, et à E. Pilsbury, maire, pour leur intimer de vendre les revenus des marchés et de signer ou exécuter aucun contrat ou note de vente des revenus des dits marchés. L'injonction a été accordée après cautionnement de $1000. Victor Anceman a signé le bon.

Le revenu des marchés a été adjugé, hier, à midi, pour un an, à dater du 1er janvier 1879, malgré l'ordre du juge de la sixième cour.

M. Cavanac a dit qu'il n'avait pas reçu l'injonction.

D'après monsieur l'administrateur du commerce, la somme provenant de la ferme est nécessaire, en ce qu'elle permet à la ville de payer les salaires de ses employés. Interrogé sur la ligne de conduite qu'il avait cru devoir suivre, M. Cavanac a cherché et pense avoir trouvé un précédent dans ce qui s'est fait sous M. Wilts. Lorsque le conseil actuel est arrivé au pouvoir, ajoute monsieur l'administrateur du commerce, le revenu des marchés était hypothéqué, en faveur du Louisiana State National Bank, pour $82,000; il a fallu, en outre, retirer, du *general fund*, $125,000, montant que réclamait Mme Gaines et que cette dame a touché; quant aux employés de la corporation n'ont-ils reçu qu'une partie de ce qui leur revenait.

M. Cavanac est d'opinion que la ville retire davantage d'une ferme annuelle. En 1874, le revenu s'est élevé à $295,303, tandis que les adjudications biennales de 1878 n'ont produit que $188,427.

Nous allions oublier de raconter un incident.

Dès que M. Lebarre, commis en chef de M. Cavanac, est achevé la lecture de l'annonce par laquelle le conseil proposait la vente du revenu, M. Anceman, jardinier, domicilié aux environs du City Park, s'adressant à l'assemblée des bouchère que la ci-dessus avait attirés à l'hôtel de ville, s'est écrié: "Je désire annoncer à toutes les personnes présentes qu'une cour a lancé une injonction. Quoique ichète, à cette vente, le revenu d'un marché, je ferai ses risques et périls."

C'est alors que M. Cavanac a déclaré qu'il n'avait pas reçu l'ordre en question, et que la vente était parfaitement légale.

Ajoutons que les bouchers ont chaleureusement applaudi les paroles de M. Anceman.

Tentatives de suicide.—Un homme s'est tiré un coup de pistolet à la tête, dans une maison de la rue Carondelet. Les médecins n'ont pas voulu donner son nom aux reporters. La blessure est grave. Cet acte de désespoir est attribué à un chagrin d'amour.

—Sam Jones a avalé une forte dose de laudanum, à l'Alma, asile de la rue Royale. Les médecins qui se trouvaient dans le voisinage lui ont administré un contre-poison. On ignore si c'est une tentative de suicide ou un accident.

L'élection de mardi dernier.—Le bruit a couru, hier que la société conservatrice des citoyens avait porté à la connaissance du gouverneur un résumé des preuves de fraudes, et lui avait demandé et la loi l'autorisait, dans le cas où les faits allégués seraient clairement établis, à ordonner une nouvelle élection; que son Excellence avait prié le comité de lui accorder du temps pour étudier la loi qui a trait aux questions de ce genre, et que le comité attendait la réponse.

Nous ignorons si la rumeur est fondée, mais nous tenons, de bonne source, que la société n'a pas encore fini de prendre par écrit les dépositions des témoins, et que la validité de l'élection de mardi dernier sera certainement contestée dans deux ou trois jours.

Les échantillons à la douane—Le collector de la douane vient d'adresser, à l'une de nos plus grandes maisons d'importation, au sujet des abus qui se commettent dans le département où ne prennent les échantillons—abus dont on se plaint depuis nombre d'années—une lettre que nous publions textuellement dans l'intérêt du commerce: la voici:

Nlle-Orléans, 9 novembre 1878.

Messieurs—J'ai été informé que vous vous étiez plaints d'échantillons excessifs, et que vous ne vous étiez pas adressés aux autorités de peur que vos rapports avec la douane n'en souffrissent.

Vous ne sauriez me rendre un plus grand service, vous ne sauriez en rendre un plus grand à l'estimateur, qu'en dénonçant le coupable, sur-le-champ, et dans toutes les circonstances. Soyez persuadés que vos dénonciations ne vous nuiront en rien.

Je suis, &c., GEO. L. SMITH.

Accident.—M. W. H. Pfeffer a eu trois doigts de la main droite écrasés, hier, à la fabrique de bottes de M. Otis, au pied de la rue Marengo. Le Dr Chambers a fait le pansement.

Ventes inscrites aux bureaux de l'encanteur des aliénations:

Jno. Parker à Mme K. Kline, une portion de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Pilet borné par les rues Première, Phillip, Locust et Magnolia, faisant face à la rue Magnolia.....$700

J. Fox à veuve Wm. Wingfield, un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Pilet compris entre les rues Miro, Galvez, Ouzaga et Dabadie, faisant face à la rue Miro.....$125

M. E. Doumenges à L. Daguerre, un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans Pilet compris entre les rues Washington, Quatrième, Magnolia et Locust, faisant face à la rue Quatrième.....$300

P. Michel à Thos. Mangan, deux lots de terre, dans Pilet compris entre les rues Polymnia, Pélicité, Carondelet et St. Charles, faisant face à la rue St. Charles.....$2,700

LOUISIANE.

La *Sentinelle* de Thibodaux, du 9 novembre:

D'après les rapports qui nous parviennent les planteurs sont toujours satisfaits du rendement de la canne et de la facilité de la fabrication du sucre et de la qualité.

—Pendant la semaine expirant le 7 de ce mois, les nouveaux cas suivants ont été rapportés, savoir:

Mme Friedenthal et deux enfants, Alice Meyer, Jos. Prjoe, Mlle Delbert, un fils de Léoné Malbrough, deux enfants d'Adolphe Rosnigeol.

—La Société Howard, de Thibodaux, après deux mois de travail, a suspendu ses opérations, depuis lundi dernier. Les services rendus par cette association sont incontestables et sont justement appréciés par toute la population. Sans cette association dont les dépenses, couvertes par la générosité du peuple de l'Union, ont été d'environ $10,000, nous aurions à déplorer la perte de nombreux concitoyens. D'abord les gardes-malades et surtout les gardes-malades expérimentés auraient fait défaut, les indigents auraient manqué des soins qui leur étaient nécessaires, la peur, toujours mauvaise conseillère, se serait emparée de tout le monde et la fièvre aurait multiplié ses victimes.

Les retours complets des trois paroisses ne peuvent laisser de doute dans le jugement de tout citoyen non préjugé, à l'égard de l'élection [illegible] majorité porte étendard, le major S. T. Grisamore, à la position honorable de sénateur de notre district. Le major sorti de Lafourche avec 112 et de l'Assomption avec environ 400 de majorité, conséquemment son compétiteur serait forcé de le battre avec 500 votes au Terrebonne. Tout citoyen qui connaît cette paroisse, sait qu'elle est longtemps de s'élever à une hauteur radicale aussi monstrueuse — comme ses grosses majorités, artificiellement produites dans les temps passés, ne peuvent être reproduites sans danger sous le régime de Nicholls.

Il est vrai, que le premier rapport (obtenu de sources radicales) a donné 761 de majorité à Mayer Cahen, candidat radical, cependant quelques heures après cette majorité se trouvait déjà réduite à 661.

Mais il est tout-à-fait impossible qu'une majorité aussi énorme ait été honnêtement votée—d'abord il ne se trouve dans aucune proportion raisonnable avec l'enregistrement. Ceux, qui connaissent le mieux Terrebonne, concèdent 300 de majorité tout au plus, mais disent même 400, et le Major se trouve encore élu par plus de 100 de majorité. Les nouvelles de Terrebonne sont encore très malgrès à cette heure, et nous ne sommes pas encore informés, si les chefs démocrates ont déjà pris des mesures pour découvrir les causes d'un résultat aussi radicalement impossible. Mais que nos adversaires le sachent bien, nous n'avons abandonné idée de nous laisser encore une fois enlever une victoire aussi glaisamment empochée. Il y a maintenant en Louisiane des moyens pour obtenir justice, et le major Grisamore est notre prochain sénateur. A tout prendre, le résultat de notre élection sénatoriale nous donne toute raison de nous réjouir.

Le major Grisamore a eu une majorité de plus de 1000 voix en 1876 à vainure, et il a gagné en même temps des pertes immenses causées par l'épidémie. On s'avait d'organisé[illegible] mille part. Ce n'est que maintenant, que le parti opposé candidat n'aurait pu livrer un combat aussi brillant sous des circonstances aussi adverses. Sans de fièvre la majorité du major Grisamore se serait indubitablement élevée à 1000. Enfin—le district du Lafourche avait cette fois pour champion le plus zélé, comme le plus énergique et le plus capable. Ce qu'il nous humainement possible pour lui de faire dans notre intérêt, il le fera. Plein de force et de santé, le major a encore une longue carrière d'honneur et d'utilité à parcourir—le fait est même, que quantité de personnes dans notre paroisse sont fermement persuadées que "Uncle Billy" ne peut changer, mais qu'il durera toujours. Indubitablement il tra loin, et dans sa carrière future le sénateur Grisamore pourra faire beaucoup de bien, sembles les prédictions voulues et de faire preuve de négligence.

UN ROMAN.—C'est un roman complet que celui de M. et Mme Magres, et la société toulousaine vient d'en apprendre avec épouvante le tragique épilogue.

Mme Geneviève Duperrier, veuve d'un ancien conseiller général de Tarn-et-Garonne, et alliée aux meilleures familles du département, marie, il y a environ un an, en 1877, âgée de trois ans, à M. Magres, fils d'un ancien marchand de toiles, deux fois millionnaire.

Le voyage de noce, pendant lequel de nombreuses lettres anonymes très explicites inspirèrent au mari des doutes sur la vertu de sa femme, se termina par le renvoi de la jeune épouse auprès de sa mère, et par une demande en séparation de corps. L'affaire traîna en longueur, puis, au bout de sept mois, Mme Magres trouva monde un enfant. Le mari intenta un procès en désaveu de paternité.

M. Magres se croyait certain de gagner son procès, et, en attendant ces grandes lenteurs, décida, il alla faire un tour en Espagne.

On vient de recevoir la nouvelle que ce malheureux jeune homme, qui n'avait pas d'ennemis à Madrid, avait été poignardé à la sortie d'un bal.

On juge de l'émotion qu'a causée ce désespoir à Toulouse, lorsque la nouvelle de la mort tragique de M. Magres y est arrivée.

Le Journal officiel d'hier contient le décret, qui nous avons déjà publié, et qui prononce la mise en disponibilité du capitaine de vaisseau Jaurès, et admet, M. Eugène Gautier à la retraite.

—L'inondation de Largentière a causé encore plus de dommages qu'on ne l'avait dit d'abord. Les pertes des particuliers sans compter les dégâts occasionnés aux routes, sont évaluées à plus de deux millions. Toutes les maisons situées au bord de la rivière ont eu, au rez-de-chaussée, de 2 à 3 mètres d'eau. Par suite, tout ce qui se trouvait dans les caves et dans les magasins a été détruit ou gravement détérioré.

On compte jusqu'à présent six victimes.

Les ingénieurs travaillent activement à rétablir les voies de communication.

—Un trait de mœurs hindoues.

Une feuille hindoue annonce qu'au moment de la dernière éclipse de lune l'honorable Rabe Sahib, fonctionnaire à Poona, près de Bombay, s'est fait peser en employant des roupies comme poids. Vu qu'il pesait 9,500 roupies, il a ensuite fait distribuer pareille somme à des brahmines pauvres.

Bulletin météorologique.

Lundi, 11 nov., 8 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	72	Memphis, Tenn	58
Cincinnati, Tenn	69	Mobile, Ala	74
Cairo, Ill	59	Montgomery, Ala	75
Chattanooga, Tenn	65	Nashville, Tenn	57
Davenport, Iowa	46	New Orleans, La	75
Dubuque, Iowa	45	Omaha, Neb	49
Galveston, Texas	69	Pittsburgh, Pa	50
Indianola	71	Savannah, Ga	72
Keokuk, Iowa	44	Shreveport, La	62
Key West, Fla	78	St Louis, Mo	46
La Crosse, Wis	44	St Paul, Minn	47
Leavenworth, Kas	43	Vicksburg, Miss	67
Louisville, Ky	54	Yankton, D. T.	49

Hauteur des eaux au-dessus du l'étiage jusqu'au plus bas niveau.

Augusta	4.02	Nashville, Tenn	2.01
Cairo, Ill	9.02	New Orleans	13.09
Cincinnati, O	9.00	Omaha, Neb	5.09
Davenport, I	2.10	Pittsburgh, Pa	4.09
Dubuque, Iowa	4.06	Shreveport, La	1.02
La Crosse, Wis	1.06	St Louis, Mo	9.10
Leavenworth, K	5.07	St Paul, Minn	1.05
Louisville, Ky	6.00	Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	5.07	Yankton	2.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874 *Au-dessous du "Bench mark."

W. U. SIMONS
Sergent Signal Service, U. S. A.

46—Souhaitons possible pour ceux qui souffrent de rhumatismes.—Oui, bien qu'ils puissent désespérer de se procurer du soulagement, ceux qui souffrent de douloureux rhumatismes, peuvent en être soulagés, car il y a un remède qui emporte, par le moyen de l'activité augmentée des reins—chemez importante pour la purification du sang—l'acre élément auquel les pathologistes les plus éminents attribuent les symptômes douloureux—théorie complètement corroborée par l'analyse urinaire. Le nom de ce grand dépurat est la préparation des Messieurs Hostetter, connue aussi comme un remède pour la constipation qui cause le mélange du sang impur, l'indigestion, l'ennui et encore un moyen d'agir réelle sur la dyspepsie, la fièvre et les frissons et les maux de nerf. C'est, peut-être, le meilleur tonique qui existe et il est hautement recommandé comme stimulant par les médecins distingués et les analystes, qui attestent sa pureté exquise et son efficacité bienfaisante. Il est approuvé aussi par toute la presse.

—2—

Un fait étonnant.—Une grande proportion du peuple américain meurt aujourd'hui des effets de la dyspepsie ou du désordre du foie. Le résultat de ces maux est des maures de gens inutiles gnats est très alarmant. Il fait de la vie un fardeau au lieu d'une existence agréable et utile comme cela devrait être. Il n'y a pas de bonne raison pour cela, si vous voulez seulement mettre l'aide des dyspepsies et le scepticisme demandez à votre voisin, ou si vous ne vous en souvenez une bouteille de "Green's August Flower." Votre guérison sera certaine et prompte. Des millions de bouteilles de ce remède ont été distribuées depuis plus nâle d'en faire connaître les vertus, et les résultats sont très satisfaisants dans tous les cas. Vous pouvez acheter une bouteille pour seulement 75 cts et elle ne vous coûtera que 10 cents. Trois doses à vendre chez tous les droguistes dans tout environnant occidental.

Bugnin pipes de trente mètres, il est fait sur ordre du ministre de la guerre, M. Wallon, pour les un Emile. Ce drap étanche; extrême des sondes, nettoyage [illegible] rigide les ne [illegible] Pour la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition on l'entre connu. C'est un vieux remède dont l'efficacité a parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Décédé hier à 9 heures et demie du matin à l'âge de trente ans, JAQUES DULLAC natif d'Arthez, Adour, Hautes Pyrénées, France. Les amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Amitié sont priés de assister aux funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à midi. Le convoi partira de sa dernière demeure rue Enghien et Levée. 3me District.

Les journaux de Tarbes, France, sont priés de reproduire cette annonce.

De la part de la veuve.

Société Française de Bienfaisance et d'Amitié.—Nlle-Orléans 11 novembre 1878.—Décédé, hier à 9 heures et demie A. M., le sociétaire JAQUES DULLAC, âgé de 30 ans, de Arthez-Adour, Hautes-Pyrénées, France. Les Sociétaires et principalement ceux de la catégorie du mois de NOVEMBRE, sont priés d'assister à ses funérailles qui seront lieu aujourd'hui à midi. Le corps est exposé encoignure Enghien et Levée. Troisième District.

Pour le comité de secours,

J. COUJAGUE.

Décédé, dimanche, 10 courant,